Conseil des droits de l’homme

29e session du Groupe de travail sur l’Examen périodique universel

**Israël**

Genève, le 23 janvier 2018

Déclaration de la Suisse

Monsieur le Président,

Ma délégation souhaite la bienvenue à la délégation d’Israël et la remercie pour sa présentation.

La Suisse salue les efforts d’Israël visant à améliorer l’égalité homme-femme et sa ratification de la Convention relative aux droits des personnes handicapées.

Néanmoins, la Suisse reste préoccupée par les nombreux rapports indiquant des violations des droits de l’homme et du droit international humanitaire, notamment dans le territoire palestinien occupé. La Suisse s’inquiète des limitations imposées aux défenseurs des droits de l’homme et des conséquences négatives de la politique de colonisation sur les droits de l’homme.Elle maintient qu’un accord politique négocié à deux Etats est la seule solution de paix durable et récuse toute tentative de modification unilatérale des frontières, y compris à Jérusalem.

La Suisse recommande de :

1. **Inviter le Rapporteur spécial sur la situation des défenseurs des droits de l’homme pour une visite dans les meilleurs délais et sans condition préalable.**
2. **Mettre un terme à la colonisation et éviter toute mesure visant à étendre son autorité au-delà des frontières de 1967, conformément au droit international humanitaire.**
3. **Mettre fin au bouclage de la bande de Gaza, garantir à l’ensemble de la population sa liberté de mouvement ainsi que respecter et protéger ses droits de l’homme, notamment en garantissant l’accès aux biens et services nécessaires à cette réalisation.**

Je vous remercie.